RÉGIE DE LA LANGUE FRANÇAISE

ÉTUDES, RECHERCHES ET DOCUMENTATION

mode de participation de la banque de terminologie du québec au réseau de néologie

ou le transfert de la néologie en mode conversationnel

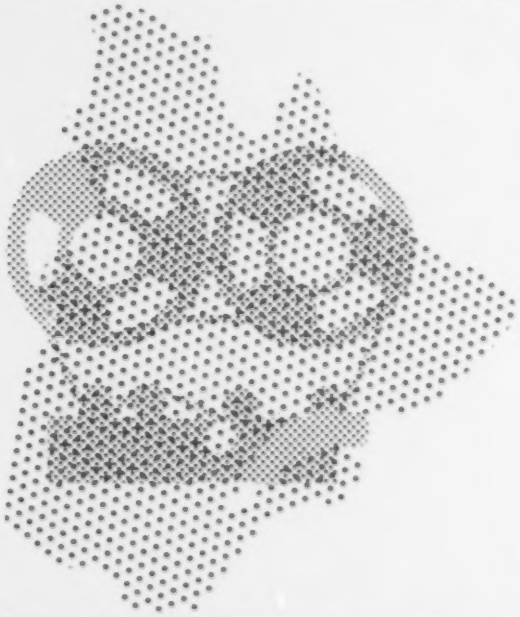

LEGISLATIVE LIBRARY OF ONTARIO
LEGISLATIVE ASSEMBLY
TORONTO
DEC 19 1979
RECEIVED

jean-marie fortin

LE MODE DE PARTICIPATION DE LA BANQUE DE TERMINOLOGIE DU QUÉBEC AU RÉSEAU DE NÉOLOGIE OU LE TRANSFERT DE LA NÉOLOGIE EN MODE CONVERSATIONNEL

par

Jean-Marie FORTIN

Chef de la Banque de terminologie

Office de la langue française

Exposé présenté au colloque international de terminologie sur l'Aménagement de la néologie.

Institut Coopératif Desjardins
Lévis

1er octobre 1974

© 1975 l'Éditeur officiel du Québec

Dépôt légal: 2e trimestre 1975
Bibliothèque nationale du Québec

INTRODUCTION

La recherche de schémas de circulation de l'information néologique et terminologique semble à l'ordre du jour de tous les colloques de néologie, de terminologie et de traduction, et ce, depuis bientôt dix ans. Les organismes et les centres de recherche qui s'en préoccupent entendent ainsi aboutir à une organisation qui rendrait plus dynamiques et indépendantes des activités qui, faute de normes, risquent du jour au lendemain d'être remises en cause, en tout ou en partie, dans leur fondement même. En somme, la bonne volonté qui a toujours caractérisé jusqu'ici l'activité des néologues ne suffit plus face à la variété, à la multiplication et à l'accélération des moyens d'information et de diffusion.

Y a-t-il parmi vous des praticiens de la néologie et des néologues qui ne se sentent pas débordés par la tâche à accomplir? Et pour cause, dans un monde en pleine évolution où livres, journaux, revues, etc. (pour ne citer que ces sources de néologie) sont publiés électroniquement, les néologues de la présente génération les dépouillent encore, si je ne m'abuse, manuellement. Puis ils classent et traitent leurs documents en restant fidèles à Pascal, l'inventeur du système de fiches. Quant

à la recherche, ils la font, semble-t-il, avec les moyens du bord faisant appel à leurs ressources linguistiques personnelles et à la consultation des dictionnaires existants. Enfin, ils publient un jour leurs recherches par les bons soins d'une bonne vieille imprimerie.

Résultat, quelques néologismes se trouvent consignés dans les dictionnaires ou dans des ouvrages spécialisés à cette fin, cinq ans, dix ans, vingt ans après leur apparition dans la langue. Par ses méthodes de travail et les moyens mis à sa disposition, le néologue en est encore au siècle de Gutenberg et de Pascal. Tout se passe comme si nous n'étions pas à la troisième génération d'ordinateurs, dans un monde où les facteurs espace et temps comme limites de la communication n'existent plus.

Mon ambition au cours de cet exposé n'est pas de continuer à caricaturer la situation présente ou encore par opposition à celle-ci, de vous proposer un programme de création automatique de néologismes. Certains ont prétendu que c'était possible, je leur ai laissé le soin de le réaliser. Je ne veux pas non plus dresser un canevas de spéculation sur la

science de la néologie pour les vingt-cinq prochaines années. Je voudrais tout simplement vous décrire comment la Banque de terminologie du Québec pourrait, à mon avis, dans un avenir très prochain, servir de relation et d'aide aux praticiens de la néologie.

Je n'élimine pas, toutefois, au cours de mon exposé une certaine vision synthétique et prospective de cette entreprise qui pourrait être nôtre. Le besoin d'une telle vision, je ne peux l'éliminer, car au carrefour des hommes et des faits du monde de la néologie, saisis tout vifs dans la trame de la quotidienneté des contraintes, des espoirs, des grandes percées, une entreprise de transfert de la néologie et de la terminologie témoigne de toutes les incertitudes de notre temps. C'est pourquoi la part du pari, la volonté de créer des changements, l'imagination du futur, demeurent nécessaires. Je souhaite que ma démarche heuristique nous permette de préparer des décisions d'avenir.

Il s'agit donc pour nous de doter notre entreprise de néologie d'un système d'information dynamique et évolutif qui assure l'équilibre entre le besoin néologique, la créa-

tivité et la diffusion. L'objectif principal de ce système serait d'asservir les créateurs de nouveautés, les praticiens de la néologie et les usagers à des objectifs communs pour maintenir le rapport de force entre la parution d'un nouveau signifié et le besoin d'un nouveau signifiant ou l'équivalent.

Afin de bien faire comprendre le sens de la relation envisagée entre la Banque de terminologie du Québec et le monde de la néologie, il importe dès maintenant de décrire brièvement les grandes lignes du projet de la Banque de terminologie et de donner un aperçu du programme d'interrogation des fichiers. Ensuite nous verrons l'exploitation qui pourrait en être faite par les néologues.

I

DESCRIPTION DU PROJET

La Banque de terminologie du Québec se présente actuellement comme un grand ensemble de cinq banques de données. Quatre d'entre elles forment un système intégré que l'on peut interroger depuis le début de mai en direct ou en différé de façon encore expérimentale. Ce grand ensemble appelé TERMINOQ 1 a pour but de :

a) Rassembler et de centraliser les fiches de terminologie bilingues (anglais-français) ou unilingues françaises pour les mettre immédiatement à la disposition des bureaux de l'O.L.F. à Québec, à Montréal et en province. Il desservira également les services de traduction des grandes entreprises québécoises, les bureaux du gouvernement, les maisons d'enseignement, etc.

b) Faciliter l'entretien et la mise à jour des fichiers et les opérations de normalisation par l'accumulation de fiches techniques sur une unité de signification.

c) Accélérer la préparation et la publication de lexiques et de vocabulaires spécialisés en évitant la lenteur des procédés d'impression traditionnels.

d) Donner plus de rigueur aux travaux de terminologie en suivant une méthodologie mise à l'épreuve au point de vue linguistique et adaptée aux possibilités de l'ordinateur pour assurer un maximum de rendement.

e) Faciliter les échanges avec d'autres banques de terminologie nationales ou spécialisées en vue d'éviter le chevauchement des travaux.

Le projet TERMINOQ 1 prévoit l'entrée massive de 100,000 fiches par année pendant deux ans et par la suite, un rythme de croisière d'entrée d'environ 50,000 fiches par année. À ce jour [1], plus de 55,000 fiches ont déjà été mises en mémoire électronique, depuis le début de décembre 1973 et ce nombre devrait atteindre au moins 500,000 en 1980. La Banque de terminologie du Québec qui est encore dans sa phase expérimentale peut être consultée en direct ou en différé, au moyen d'une imprimante rapide avec majuscules, minuscules et diacritiques,

---

1 Le 15 septembre 1974.

(au total 191 caractères). Au cours de l'année 1975, des terminaux seront placés dans tous les bureaux régionaux de l'Office de la langue française et dans les services de traduction et de terminologie d'entreprises qui en auront fait la demande. Grâce au réseau de télécommunication du Service d'Informatique du ministère de l'Éducation, la plupart des régionales, des conseils scolaires du Québec et les collèges d'enseignement général et professionnel pourront consulter instantanément la Banque de terminologie.

Parallèlement à ce projet, l'Office de la langue française a mis au point un programme d'inventaire permanent des travaux de terminologie pour faire suite aux voeux des participants au Colloque international de terminologie de Baie-Saint-Paul, en octobre 1972. Conscient de l'importance d'une terminologie bien à point pour véhiculer la pensée de notre temps caractérisée par une haute technicité, l'Office de la langue française a voulu que la documentation terminologique ne soit pas laissée de côté, d'autant plus qu'un inventaire exhaustif dans ce domaine n'a jamais été mené à terme, ni peut-être même entrepris.

L'inventaire englobe non seulement les travaux de terminologie identifiés comme tels (lexiques, vocabulaires, dictionnaires), mais aussi tous les ouvrages (livres, périodiques, documents divers) contenant un lexique, un vocabulaire, une nomenclature ou simplement un index de termes. Il porte en outre sur les travaux en préparation, les projets, les besoins et les fichiers de terminologie existant au Québec. La Banque de terminologie du Québec compte ainsi répertorier et mettre en mémoire électronique la plupart des travaux de terminologie rédigés en français ou ayant le français comme langue de départ ou comme langue d'arrivée. L'inventaire fournit, en plus de la référence bibliographique complète, un grand nombre de renseignements sur les documents terminologiques soit:

a) le genre d'ouvrage (dictionnaire, lexique, vocabulaire, nomenclature);

b) les langues utilisées;

c) les données terminologiques (définition, contexte, note, synonyme, etc.);

d) le lieu de consultation;

e) les listes de vedettes-matière et de mots-clés qui permettent de retrouver les documents terminologiques par domaines d'emploi.

Jusqu'à maintenant, la Banque de terminologie a fait l'inventaire des bibliographies de terminologie et un relevé des ouvrages de terminologie contenus dans les deux bibliothèques de l'O.L.F. à Québec et à Montréal. Elle est entrée en communication avec les responsables d'un certain nombre de bibliothèques spécialisées et de centres de documentation qui s'avèrent être une source importante d'alimentation pour l'inventaire des travaux de terminologie. Le personnel de la Banque aidé d'étudiants a également fait la visite des services gouvernementaux dans le but de recueillir la documentation qui s'y trouve, de procéder à l'examen des travaux en cours, de leurs projets, de leurs sources de consultation en terminologie et afin, en dernier lieu, de les amener à formuler leurs besoins. Enfin, par des ententes qu'elle a faites avec le Centre de documentation du C.N.R.S., la Banque de terminologie est assurée du dépistage de tous les travaux de terminologie publiés dans les revues dépouillées du C.N.R.S. et de tous les travaux de terminologie qui apparaissent dans l'un ou l'autre document consigné dans les bibliothèques des maisons d'enseignement du Québec.

L'inventaire des travaux de terminologie constitue en soi une banque de documentation terminologique (TERMINOQ 2) intégrée à la Banque de terminologie du Québec dans le but de faciliter les recherches des traducteurs et des terminologues, et j'ajouterai des praticiens de la néologie, en mettant à leur disposition des relevés bibliographiques exhaustifs de travaux de terminologie existant sur un sujet déterminé. Cette banque contiendra environ 15,000 fiches au début de 1975 et elle pourra être consultée en direct ou en différé.

Pour mener à terme notre projet d'interrogation de nos cinq banques de données, nous avons senti le besoin d'un système informatisé évolué, à temps de recherche et de réponses plus ou moins court selon le type d'application. Ce qui caractérise un tel système au delà de toute considération, c'est avant tout la disponibilité permanente d'un réseau de communication efficient. Si on se place du point de vue qui nous préoccupe, celui de l'information néologique et terminologique, l'utilisation de l'ordinateur a tout de suite soulevé un certain nombre de problèmes, qui pour l'essentiel se rattachent à la nécessité de disposer d'un support matériel approprié pour les informations à traiter.

La découverte d'informations terminologiques nouvelles donne naissance à un nouveau document qu'on appelle fiche. Lorsque les documents ainsi créés sont en nombre considérable, on éprouve le besoin d'utiliser un moyen automatique et rapide pour les traiter: l'ordinateur.

II

OBJECTIFS DU SYSTÈME DE RECHERCHE CONVERSATIONNEL TERMINOQ

La recherche automatique en terminologie consiste pour le projet TERMINOQ 1 à utiliser un ordinateur pour retrouver une ou des unités de terminologies précises parmi une masse importante de fiches et parmi des millions de mots.

Aussi les 55,000 fiches mises en mémoire électronique couvrant environ 900 domaines d'emploi, donnent une segmentation d'environ 1,150,000 mots, à l'exclusion des mots considérés comme vides pour les besoins du traitement électronique. Sur ce nombre, 250,000 ne reviennent qu'une fois.

Rechercher un mot ou une unité de terminologie parmi des millions de mots, c'est un peu la proverbiale recherche de l'aiguille dans la meule de foin... Pour retrouver l'information désirée, nous devons fournir à l'ordinateur une question structurée. La réponse à la question se présente sous la forme de fiches répondant aux conditions de la question. Plusieurs fiches peuvent éventuellement répondre à une seule question. Les

questions sont préparées de façon à produire les résultats suivants: l'exhaustivité maximale et la pertinence optimale.

L'exhaustivité est le rapport entre le nombre de fiches pertinentes fournies en réponse à la question et le nombre de fiches pertinentes stockées dans la mémoire de l'ordinateur. La pertinence est le ratio entre le nombre de fiches pertinentes fournies en réponse à la question et le nombre total de fiches obtenues en réponse. La concordance de ces deux paramètres forme ce qu'on appelle aujourd'hui "l'optimisation".

III

LES FONCTIONS DES MODULES DE RECHERCHE

L'ordinateur est donc utilisé pour effectuer, à très grande vitesse, des recherches précises dans un fichier. Différents modules de recherches sont utilisables en fonction de l'organisation des fichiers composant la Banque de terminologie. Dans les modules, ces fonctions se nomment: rechercher, peser, trier, aider, visualiser, conserver.

a) La fonction "rechercher"

La fonction "rechercher" permet à l'utilisateur de retrouver les fiches répondant à sa demande par l'intermédiaire de questions préparées en mode conversationnel. En fait, il faut que l'ordinateur réponde principalement à des demandes de traduction d'une unité de terminologie plus ou moins complexe, à des consultations pour savoir si tel terme peut être utilisé en français et dans quelles conditions. Cette recherche, afin de multiplier les accès à l'information, doit être faite, non seulement sur l'entrée dans la langue de départ et l'équivalent dans la langue d'arrivée, mais aussi dans les champs des définitions, des contextes, des notes, des synonymes, des

abréviations, des variantes orthographiques, etc. Dans la deuxième version de la Banque de terminologie, il sera possible de faire le même type de recherche sur tous les dossiers se rapportant à chaque fiche.

À cette fin, peuvent être utilisés les opérateurs suivants constitués à l'aide des codes A et B représentant des mots. Mais la recherche n'est pas limitée au groupe binaire.

1. - A adj B: A et B sont adjacents l'un à l'autre à l'intérieur d'une unité de terminologie ou d'une phrase.

2. - A avec B: A et B apparaissent à l'intérieur de la même phrase.

3. - A para B: A et B apparaissent à l'intérieur du même paragraphe.

4. - A sauf B: A apparaît dans la fiche, mais pas B.

5. - A et B: A et B apparaissent tous les deux dans la fiche.

6. - A ou B: A ou B ou les deux apparaissent dans la fiche.

7. - A ou ex B: A ou B, mais pas les deux dans la même fiche.

8. - A syn B: les mots A et B devront être considérés comme synonymes.

Notons également que les mots de la question peuvent être masqués, ce qui permet d'effectuer des recherches sur un certain nombre de caractères alphabétiques suivis du signe $ comme par exemple sur les préfixes et les suffixes. Ainsi péri avec le signe de $ permettra d'effectuer des recherches sur tous les mots commençant par ces quatre lettres quelles que soient les lettres suivantes. Autre exemple: péri $ 10 permettra d'effectuer des recherches sur tous les mots composés d'un maximum de 14 lettres et commençant par péri. Il s'agit dans ce cas d'un masque limité.

b) La fonction "ordonner"

La fonction "ordonner" permet à l'utilisateur d'effectuer, à l'aide des opérateurs logiques précédemment décrits, des recherches uniquement sur la partie structurée du fichier identifiant chaque fiche, c'est-à-dire sur les champs de longueur fixe de la première page de la fiche de terminologie. Il est par exemple possible de réduire le nombre de fiches répondant à une question en ne demandant à visualiser que celles rédigées entre telle ou telle date, avant ou après une date.

Exemples d'opérateur "ordonner":

EG = Egale à;

PG = plus grand que;

IA = inférieur à;

EL = entre limites;

PE = pas égale à;

PP = pas plus grand que;

PM = pas moins que;

EDL = en dehors des limites.

c) La fonction "peser"

La fonction "peser" permet de présenter les fiches répondant à une question dans leur ordre de pertinence. Les documents répondant le mieux à la question apparaissant en tête de liste, les moins pertinents à la fin. Cette opération de calcul du poids d'une fiche est effectuée à l'aide d'algorithmes choisis par le demandeur. Ce calcul de poids s'effectue sur les seules fiches répondant à la question, il s'agit en fait de présenter les réponses dans leur ordre de pertinence.

Exemples d'opérateur "peser":

VMD = valeur ou importance d'un M dans la fiche D;

FMD = fréquence d'apparition du mot M dans la fiche D;

FM = fréquence d'apparition du mot M dans l'ensemble des fiches répondant à la question;

DM = nombre de fiches répondant à la question, dans lesquelles apparaît le mot M.

d) La fonction "visualiser"

Cette formule permet à l'utilisateur de visualiser les fiches sur l'écran cathodique. Pour ce faire, il frappe sur le clavier de la console du terminal le mot visualisé.

Dès réception de ce message, c'est-à-dire de façon pratiquement instantanée, l'ordinateur retrouve les fiches et les fait apparaître sur l'écran. À l'aide de codes appropriés, l'utilisateur peut s'il le désire, limiter la visualisation à la partie de la fiche qui l'intéresse. Il a, par exemple, la possibilité de ne faire apparaître que l'entrée dans la langue de départ, l'équivalent dans la langue d'arrivée, le domaine d'emploi et la définition française en laissant ainsi de côté les 64 autres champs

d'information. De toute façon, n'apparaîtront sur l'écran que les fiches ou parties de fiches auxquelles l'accès est autorisé par le code de sécurité du demandeur.

À noter qu'il est également possible, à partir du terminal, de passer directement de la première fiche réponse à la troisième par exemple, il suffit pour cela, d'entrer au terminal le message Doc+n (n indiquant le nombre de fiches sautées. Bien entendu, l'opération inverse est possible, c'est-à-dire que l'utilisateur peut revenir en arrière en faisant Doc-n). Si la fiche est longue et nécessite la lecture de plusieurs pages sur l'écran, il est possible de sauter des pages pour aller par exemple directement à la dernière.

F+x = aller n pages plus loin

P-x = revenir en arrière de n pages

P=x = aller à la page x

Le message P+1 peut être utilisé pour aller de la dernière page d'une fiche à la fiche suivante. L'utilisation du message Doc pourra être particulièrement intéressante lors de la consultation d'un dossier volumineux établi sur une unité de signification au cours de séance de normalisation, par exemple.

e) La fonction "conserver"

Cette fonction permet à l'utilisateur de conserver, pour rappel ultérieur, les données correspondant à toutes les fiches répondant aux concepts d'interrogation précédemment visualisés sur l'écran. À noter que l'utilisateur peut, plus spécifiquement, demander la conservation des réponses à telle ou telle question particulière, par exemple: conserver la question 20, signifie que les références de toutes les fiches répondant à cette question seront conservées pour consultation ultérieure.

Cette fonction peut également être utilisée pour une opération de diffusion sélective de l'information. À partir d'un terminal l'utilisateur peut préparer une "question permanente" qu'il enregistrera en mémoire à l'aide de cette fonction "conserver". Il pourra dès lors, interroger périodiquement les mises à jour de la Banque de terminologie en composant sur le clavier du terminal son numéro de question permanente. Les nouvelles fiches répondant à sa question pourront alors être lues sur l'écran cathodique ou imprimées par l'imprimerie rapide située dans les locaux du Service d'informatique du ministère de l'Éducation.

f) La fonction "trier"

Cette fonction a surtout pour but de permettre une organisation de la liste des réponses dans un ordre croissant ou décroissant. Cet ordre est établi à partir des données enregistrées dans les champs fixes de chaque fiche. Par exemple, les réponses peuvent être présentées dans un ordre chronologique parce que la zone structurée des fiches contient la date de rédaction. Le code des sources contient aussi la date de publication de la source et le nombre de documents pouvant être triés de cette façon est limité à 200. Si aucune indication n'apparaît, le programme suppose une liste-réponse commençant par les fiches les plus récentes en date.

g) La fonction "aider"

Cette fonction permet d'aider l'utilisateur non familiarisé avec le système. En fait, elle est disponible, dès le premier accès au terminal, en présentant sur l'écran la liste des différentes fonctions offertes par le système, et en proposant à l'aide de codes appropriés leur appel, leur lecture également sur l'écran, enfin un texte décrivant les possibilités offertes par ces fonctions à partir du point d'interrogation.

À n'importe quel moment de l'opération de recherche, c'est-à-dire lors du dialogue au clavier du terminal, l'utilisateur peut faire appel à la fonction "aider" qui lui permettra de connaître toutes les publications utiles à la continuation de sa recherche.

Pour accomplir toutes ces recherches, il en prend en moyenne à l'heure actuelle, 10.92 secondes. Et ce temps peut être considéré comme long. Cela est dû à la surcharge de l'ordinateur. Ce détail technique sera réglé avec la mise en service d'un nouvel ordinateur dans quelques semaines.

IV

LES NÉOLOGUES ET LA BANQUE DE TERMINOLOGIE DU QUÉBEC

Cette brève description de l'utilisation du mode conversationnel pour l'interrogation des fichiers de terminologie me conduit à rappeler que la Banque de terminologie du Québec pourrait être utile au néologue principalement à trois points de vue:

a) Pour le dépouillement, il est toujours souhaitable de savoir rapidement si une unité de terminologie est déjà consignée dans un dictionnaire quelconque, et ce, sans avoir à consulter une multitude d'ouvrages. À cause du nombre de mots qui se trouvent déjà dans la Banque de terminologie et à cause des développements prévus, on peut dire d'ores et déjà que la Banque de terminologie du Québec est une de ces grandes sources de consultation à l'heure actuelle, qu'elle est rapide, et qu'elle peut répondre aux questions les plus raffinées.

D'autre part, la fiche de terminologie elle-même avec ses 68 champs d'information et les dossiers qui peuvent y être adjoints, représente un support d'information fonctionnel,

qui a déjà été mis à l'épreuve au niveau linguistique.

b) Au point de vue du traitement de l'information, l'ordinateur peut remplacer avantageusement les fichiers traditionnels. Il facilite aussi les travaux fastidieux de compilation de fiches, d'élaboration d'index, d'entretien et de mise à jour des fichiers. Le traitement permet, en plus de donner l'accès aux 68 champs d'information, de les associer entre eux pour créer de nouveaux types d'information.

c) Enfin, j'ai assez insisté précédemment, dans la fonction "rechercher" sur les possibilités d'accès et de traitement de l'information terminologique, à l'intérieur même de tous les champs, dont celui de la définition et du contexte.

La Banque de terminologie offre, en résumé, la possibilité d'assurer l'enregistrement, l'entretien, la mise à jour et la consultation rapide, à distance, par des terminaux qui pourraient desservir chaque "module" du réseau de néologie, sans passer par le bureau central de la Banque, et ce, à cause des codes de sécurité qui sont distribués à chaque usager de la Banque. Ce système très personnalisé permet en fait à

des individus ou à des groupes privilégiés (il faut bien le dire) d'avoir leur propre fichier électronique, tout en concourant à l'élaboration d'un fichier central.

Le mode de consultation de la Banque en direct n'élimine pas la consultation en différé et la publication de listage d'appoint sur des domaines particuliers et même l'élaboration de lexiques et de vocabulaires automatiquement. Si je passe rapidement sous cet aspect, c'est qu'il n'élimine pas les problèmes traditionnels. Pour n'en citer que quelques-uns: la manipulation de listages et leur classement même temporaire. Ainsi si on devait vous remettre les sorties d'ordinateur pour fin de correction, que manipule présentement le personnel de la Banque de terminologie, eh bien! je crois que nous devrions tous sortir de cette salle, car elles représentent environ 1, 5000, 000 feuilles de papier, et ce pour une année de travail seulement.

CONCLUSION

On peut donc se demander aujourd'hui quelle direction il faut prendre, vers quels objectifs il faut se diriger, comment il faut construire le réseau de néologie. Avec le concours de l'ordinateur et du traitement en mode conversationnel ou selon des procédés traditionnels? Il est nécessaire que les penseurs de la néologie réfléchissent aussi sur le sujet. Une base théorique solide élimine souvent des travaux inutiles.

Ces réflexions sont indispensables, mais j'ai cependant la conviction que les mots ou les déclarations ne suffisent pas, et que l'homme n'est complet que s'il agit après avoir pensé. Pour ma part, il m'est apparu que la Banque de terminologie du Québec pourrait apporter dans ce domaine une certaine contribution.

Jean-Marie FORTIN
Chef de la Banque de terminologie

Lévis (Québec)

1er octobre 1974

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 3

I. - DESCRIPTION DU PROJET 7

II. - OBJECTIFS DU SYSTÈME DE RECHERCHE CONVERSATIONNEL TERMINOQ 15

III. - LES FONCTIONS DES MODULES DE RECHERCHE 17

a) La fonction "rechercher" 17

b) La fonction "ordonner". 19

c) La fonction "peser" 20

d) La fonction "visualiser" 21

e) La fonction "conserver" 23

f) La fonction "trier". 24

g) La fonction "aider" 24

IV. - LES NÉOLOGUES ET LA BANQUE DE TERMINOLOGIE DU QUÉBEC 27

CONCLUSION 31

L'ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC
SERVICE DE LA REPROGRAPHIE
Mai 1975

34 - P - 5034